



BULLETIN DE DON

SPECTATEURS, ABONNÉS, PASSIONNÉS,
SOUTENEZ LA MAISON DE LA DANSE AUTREMENT !

La Maison de la Danse souhaite réunir autour d'elle un cercle de donateurs engagés qui lui permette de contribuer à son rayonnement et de développer de nouveaux projets artistiques singuliers.

Devenez donateur !

Votre contribution permettra à la Maison de la Danse de s'affirmer toujours plus, comme un lieu d'excellence artistique accessible à tous. Vous pouvez choisir de donner à la Maison de la Danse dans son engagement auprès des artistes, ou de soutenir l'un de ses projets.

Chaque don compte, peu importe le montant ou la durée de votre engagement.

Pour plus d'informations sur les projets à soutenir et faire un don en ligne : www.maisondeladanse.com



Bulletin à retourner ou à déposer à la Maison de la Danse - 8, avenue Jean Mermoz 69008 Lyon ou par e-mail à c.atallah@maisondeladanse.com

Madame Monsieur Je suis abonné

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Code postale _____ Ville _____

Email _____

Tél. personnel _____ Portable _____

- Je souhaite soutenir la Maison de la Danse
- Je donne pour la Maison Citoyenne et toutes les actions de médiation
- Je donne pour Numeridanse, la plateforme multimédia de la danse
- Je donne pour l'aide à la création chorégraphique

Montant du don (montant libre) : _____ €
(À partir de 100€ j'entre dans le cercle des donateurs de la Maison de la Danse)

- Je donne une fois OU Je donne tous les mois
(possibilité de prélèvement avec les informations bancaires)

Votre don, d'un montant libre et éligible au dispositif du mécénat individuel, vous donne droit à une réduction d'impôt égale à 66% de son montant (dans la limite de 20% du revenu imposable). Sur la base d'un don de 100 €, la Maison de la Danse est en mesure d'émettre un reçu fiscal vous permettant de déduire 66 € de vos impôts.

- Règlement par chèque, à l'ordre de : La Maison de la Danse
- Règlement par virement bancaire : RIB joint. Lors du virement, indiquer la mention « Donation Maison de la Danse »
- Règlement par prélèvement bancaire - dans le cas de dons mensuels

CONTACT

Clémence Atallah

Responsable mécénat et partenariat
c.atallah@maisondeladanse.com
Tél. 04 72 78 18 18

Date |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Signature

INFORMATIONS BANCAIRES

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Lors du virement, indiquer la mention « Donation Maison de la Danse »

Titulaire du compte : **LA MAISON DE LA DANSE SCIC SA**

Domiciliation : **CRÉDITCOOP PART DIEU**



Numéro de compte bancaire International (IBAN)

FR76 | 4255 | 9000 | 9121 | 0003 | 5480 | 744

CODE BIC : **CCOPFRPPXXX**

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Uniquement dans le cas de dons mensuels

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la Maison de la Danse de Lyon à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément à vos instructions de dons pour la Maison de la Danse.

ECRIRE EN MAJUSCULES, S.V.P.

INFORMATIONS CONCERNANT LE DÉBITEUR

Nom.....

Prénom

Adresse

Code postale | | | | Ville

COORDONNÉES BANCAIRES

IBAN | | | | | | | | | | | | | | | |

BIC | | | | | | | |

Fait à le

Signature

Signez et joignez un R.I.B.

CADRE RÉSERVÉ À LA MAISON DE LA DANSE

INFORMATIONS CONCERNANT LE CRÉANCIER

ICS : FR35ZZZ415413

RUM : | | | | 2018 | | | | |